

Les petits pains chauds aident des dépanneurs à mieux gagner leur croûte



ÉRIC DESROSIERS

Pour mieux gagner leur croûte, plusieurs propriétaires de petits commerces

d'alimentation se font aussi boulangers.

L'odeur attire et envoûte les clients qui se retrouvent, pour un moment, à Paris.

Toutefois, les techniques de production employées tiennent souvent plus de la vitesse du TGV que de la tradition française.

En effet, il ne faut à certains qu'une douzaine de minutes pour produire une fournée.

Pour les commerçants, qui ont décidé de mettre la main à la pâte, c'est à la fois un moyen de se démarquer de la concurrence et une nouvelle source de revenus dans la jungle des dépanneurs.

Ils ont bien compris la puissance de ce moyen promotionnel olfactif.

Robert Mérand, propriétaire d'un dépanneur Bonisoir à Deux-Montagnes, explique qu'il doit faire preuve d'imagination pour maintenir son commerce à flot.

En plus de la forte concurrence, il affirme qu'à cause de la contrebande, ses ventes de cigarettes sont passées d'environ 300 paquets par jour à moins de 50.

Il cuit une centaine de baguettes ainsi que d'autres produits, comme des petits pains et des croissants, chaque jour.

«On fait du pain à toutes les heures, dit-il. Les clients de la banque juste à côté se laissent guider par l'odeur jusque chez-nous.»

Toutefois, parce que plusieurs concurrents l'ont imité et cuisent eux aussi leur pain, les revenus sont déjà légèrement à la baisse.

«Bien que la marge de profit demeure excellente, ma section boulangerie me rapporte surtout parce qu'elle attire des clients qui achètent au passage d'autres produits.»

Robert Mérand a investi 20 000 \$ dans cette section du commerce, dont 10 000 \$ pour le four.

«Je ne crois pas au «petit

concept», dit-il, le pain est moins bon».

Ce que le commerçant appelle le «petit concept» est un procédé qui gagne en popularité au Québec.

Celui-ci fait appel à une pâte qui est vendue congelée, pré-cuite à 50 ou même 80 p. cent et ne nécessite plus qu'une «cuisson» d'une dizaine de minutes.

Cette nouvelle technique requiert un four moins puissant et plus abordable, environ 3000 \$.

Michel Laverne, directeur-général chez Bridor, une compagnie qui prépare et vend la pâte crue et pré-cuite, explique ainsi les avantages du nouveau procédé: «La pâte crue exige plus d'opération et du personnel qualifié. Les risques de rater sa fournée sont plus grands et la confection plus longue, soit près de deux heures.

Avec la pâte pré-cuite, on obtient un produit de qualité constante en une fraction du temps».

La compagnie qui fournit, entre autres, les grandes chaînes d'alimentation, voit son nouveau produit se développer au détriment de son marché de pâte crue.

Déjà Provigo et IGA se sont convertis à la pâte pré-cuite dont le seul inconvénient semble être qu'elle occupe un plus grand volume d'entreposage.

Selon M. Laverne, le marché de la pâte pré-cuite est en pleine croissance. Bridor a quintuplé ses ventes depuis janvier en passant de 20 000 à plus de 100 000 baguettes pré-cuites par semaine.

Plus la production de pain frais se simplifie et plus elle est susceptible de s'étendre à un grand nombre de petits commerçants.

Tous les dépanneurs La Maisonnée offrent du pain cuit sur place, alors qu'environ 20 p. cent des Bonisoir et Provi-Soir font de même.

Les dirigeants de ces deux chaînes comptent amener le plus grand nombre possible de leurs gérants et de leurs franchisés à se faire eux-mêmes boulangers.

Les producteurs de pains tranchés ne croient pas que cette concurrence les met dans le pétrin.

Selon Gilbert St-Yves, coordonnateur du marketing chez Weston, le produit s'adresse à un public bien



Une nouvelle fournée est prête. La fruiterie Au jardin des seigneurs s'empile de l'irrésistible senteur du pain chaud. Le gérant de la boulangerie, Patrice Tanguay, confie que parfois les clients attendent en file pour acheter leur pain.

particulier et représente une bien faible part du marché.

De plus, Weston joue sur les deux tableaux en offrant aussi une gamme de pâtes pré-cuites.

Chez Durivage, dont la réputation repose sur son pain croûté tranché, on est avare de commentaires.

On précise seulement que le marché du pain en est un en décroissance et donc que tout nouveau compétiteur prend une part des revenus des autres.

On évalue à environ 10 p. cent la part occupée par ces «pains maison».

Au Dépanneur B.D., à Saint-Laurent, Mariam Ehamdjan constate que la clientèle a augmenté depuis que son commerce embaume le pain frais.

C'est en octobre qu'elle et son mari se sont équipés d'un four de la Maison Cousin.

Cette compagnie, précurseur dans la pâte pré-cuite, offre pour 3000 \$ le four adapté à leur produit.

Elle en a vendu 350 à ce jour au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

Les pains faits de pâte pré-cuite ne font pas l'unanimité

quant à leur goût.

À la fruiterie Au jardin de la seigneurie, à Boucherville, on préfère rester fidèle à la pâte crue qu'ils achètent de la boulangerie Au pain doré.

«La pâte pré-cuite donne un pain moins gonflé, dont la mie est trop serrée», explique Patrice Tanguay le gérant de la boulangerie.

«On produit de 200 à 300 pains par jour. La fin de semaine, il arrive qu'une trentaine de clients attendent en file».

Sylvain Pineault, propriétaire de la fruiterie, attribue au pain une large part de la réussite de son commerce.

«Lorsque je nous compare aux fruiteries qui n'ont pas leur propre boulangerie, je me rends compte de l'avantage que l'on a sur eux».

La seule odeur du pain, lorsqu'elle envahit le commerce suffit pour faire perdre la tête au client.

«J'ai entendu dire que dans certains supermarchés aux États-Unis ils ont un système d'aération spécialement pour amener l'odeur de la boulangerie jusqu'à l'entrée.»

ALÉNA: le patronat accueille l'entente avec soulagement

VALÉRIE BEAUREGARD

Le fait que le Canada ne pourra faire l'objet de sanctions commerciales dans le domaine de l'environnement et du travail, dans le cadre d'ententes parallèles à l'Accord du libre-échange nord-américain (ALÉNA), est accueilli avec soulagement par le milieu d'affaires canadien.

«Le gain réalisé par le Canada d'être assujéti à un régime différent de celui auquel acceptent de se soumettre les États-Unis et le Mexique constitue une victoire de taille pour laquelle il convient de féliciter nos négociateurs», a déclaré M. Richard Le Hir, président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec.

«C'est une solution acceptable», déclare pour sa part M. Gordon Ritchie, le négociateur en chef de l'accord du libre-échange avec les États-Unis, qui se fait plus prudent.

Les négociations entre le Canada et ses deux partenaires étaient dans l'impasse au cours des derniers jours en ce qui concerne la conclusion d'ententes parallèles à l'ALÉNA. Le Canada refusait d'adhérer à une formule de sanctions commerciales (comme l'imposition de droits) pour ces accords parallèles, de peur qu'elle devienne une entrave au commerce, et réclamait plutôt d'être assujéti à un régime d'amendes. Les différends seront tranchés par les tribunaux canadiens. Un régime «beaucoup moins menaçant», note M. Le Hir.

Conclusion: les États-Unis et le Mexique ont respecté la position du Canada. «En réalité, note M. Ritchie, il n'est vraiment pas pensable que le Canada soit reconnu coupable» dans les deux domaines en cause.

Les États-Unis et le Mexique, par contre, pourront se voir appliquer des sanctions commerciales. M. Ritchie, un consultant pour le cabinet Strategico à Ottawa, ne croit pas qu'il faille s'inquiéter de l'asymétrie. Il fait remarquer que l'ALÉNA est aussi

irrégulier dans d'autres domaines comme le secteur agricole. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont conclu une entente avec le Mexique dans le secteur agricole mais pour ce qui est des échanges agricoles canado-américains, il faut se reporter à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

M. Le Hir note que «le recours potentiel à des sanctions commerciales était totalement inacceptable car il aurait pu compromettre la réalisation de projets essentiels à son développement économique en facilitant indûment l'action des opposants». Le secteur hydro-électrique est celui qui était le plus en danger d'être attaqué par des concurrents mais surtout des individus appartenant à des groupes de pression.

«Les Américains ont reconnu le bon fonctionnement de nos tribunaux et l'excellence de notre dossier en matière environnementale et des normes du travail», a indiqué M. Le Hir à La Presse.

Le Mexique aurait pu refuser ce traitement de faveur accordé aux Canadiens mais c'est lui qui a le plus à gagner de la conclusion de l'ALÉNA. «Ils étaient prêts à faire ces concessions plutôt que de compromettre l'accord», note M. Le Hir.

Le Conseil du Patronat du Québec se réjouit également que le Canada ait pu réaliser ses objectifs alors que le Congrès du travail du Canada déplore que ces ententes parallèles «n'arrêteront pas la migration des emplois canadiens vers le Sud».

Il faut rappeler que l'entrée en vigueur de l'ALÉNA est prévue pour le 1^{er} janvier 1994 mais que le Congrès américain n'a pas encore donné son approbation. Cet aval, qui peut prendre trois mois à être obtenu, ne doit pas être pris pour acquis «compte tenu des voix discordantes qui se sont faites entendre aux États-Unis ces derniers mois et des courants protectionnistes qui demeurent importants», note le pdg de l'AMQ. «L'histoire est loin d'être terminée», conclut de son côté M. Ritchie.

Le dollar canadien ralentit sa chute

PAUL DURIVAGE

Le dollar canadien a ralenti sa chute hier, vendredi 13, après avoir perdu 1,18 cent au cours d'un mercredi et d'un jeudi nettement plus effrayants. Les taux à court terme, qui pointaient vers un bond d'un plein point de pourcentage du taux d'escompte, s'en sont trouvés soulagés et une hausse d'au plus 0,75 p. cent du taux directeur est aujourd'hui envisagée.

De forts écarts ont été observés durant la journée. Le huard a touché un haut de 76,37 cents US en matinée avant de redescendre jusqu'à 75,99 en après-midi et clôturer à 76,06, en baisse de sept centièmes de cent par rapport à la veille. La devise canadienne n'a pas été si basse depuis novembre 1987.

«Il y a beaucoup de confusion dans le marché», note M. André Charbonneau, directeur du marché des capitaux à la Banque Royale, qui prévoit que le dollar canadien continuera d'osciller entre 76 et 77 cents US, dans un marché toujours actif et fébrile, au cours des deux prochaines semaines.

Les prises de profits, un déplacement de l'attention vers le système monétaire européen à nouveau sous pression et l'intervention de la Banque du Canada, ont permis au dollar de respirer quelque peu, note-t-il.

Les raisons

Par contre, la performance décevante de l'économie canadienne et l'incertitude qui entoure la formation du prochain gouvernement à la veille d'élections générales, jouent toujours contre la devise canadienne.

Mais surtout, le huard se trouve coincé entre les taux canadiens et américains à court terme, très rapprochés après neuf semaines consécutives de baisse du taux d'escompte. Les investisseurs étrangers trouvent en effet trop mince l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains pour risquer une mise en dollars canadiens, si près d'une campagne électorale.

Aussi, le taux d'escompte de la Banque du Canada va augmenter de façon marquée la semaine prochaine, bien que dans une moindre mesure qu'appréhendée jeudi, les ardeurs s'étant refroidies

Le franc trébuche

Agence France-Presse
PARIS

Le franc a trébuché hier après la confirmation par la Banque de France des énormes sommes dépensées en juillet pour défendre la devise française, tandis que la détermination du premier ministre français Edouard Balladur à poursuivre sa politique économique suscitait l'agacement de certains cambistes.

Vendredi en fin de journée à Paris, le franc valait 3,5360 FF pour un mark contre 3,51 FF environ jeudi. Le 2 août, le franc était tombé à 3,5307 FF pour un mark. La Bourse qui, jeudi avait atteint en cours de séance un nouveau record, a subi des prises de bénéfice (-0,75 p. cent une demi-heure avant la clôture) à la veille de trois jours chômés.

Judi, lors d'une interview télévisée, M. Balladur a implicitement écarté une baisse rapide et sensible des taux d'intérêt que les spéculateurs, dénoncés par le premier ministre, attendent avec une impatience grandissante depuis le 2 août, jour où ont été élargies les marges de fluctuation au sein du SME.

Les milieux financiers estiment que la baisse, cette semaine, de près d'un point du taux des prises en pension à 24 heures (9,25 p. cent) est insuffisante. Les deux appels d'offres (taux directeur plancher de la banque de France) ont été réalisés lundi et jeudi, au taux inchangé de 6,75 p. cent.

«M. Balladur n'a apparemment toujours pas compris que le franc n'est plus dans le SME», déclarait



Les cambistes gesticulent à la Bourse de Paris après la déclaration du premier ministre Edouard Balladur.

hier à Londres un analyste de la Chase Manhattan Bank. «Il devrait se saisir de cette occasion pour réduire les taux d'intérêt en France au lieu de continuer la politique du franc fort».

Attaché donc au franc fort, aux grands équilibres économiques, à l'Europe et à la solidité de l'axe franco-allemand comme il l'a réaffirmé jeudi, le premier ministre ne veut pas prendre le risque d'une dévaluation sensible du franc en réduisant de façon précipitée les taux d'intérêt, explique un expert.

L'état des réserves de changes de la Banque de France l'oblige également à la prudence. En effet, selon le bilan de la Banque de France publié jeudi, les réserves de changes au 5 août étaient dans le rouge pour un montant de 186 milliards de FF (31 milliards de

dollars). Un mois plus tôt, elles étaient excédentaires de 145 milliards. Grosso modo, l'institut d'émission a donc dépensé 330 milliards de FF en quatre semaines.

Un chiffre jugé énorme par un économiste de la banque Indosuez qui souligne que la Banque de France a, cet été, jeté autant de capitaux sur les marchés que la banque d'Angleterre cet automne, lorsqu'elle cherchait à sauver la livre. La devise britannique s'était mise en congé du SME le 16 septembre.

Aujourd'hui il est indispensable de reconstituer ces réserves. Les spéculateurs qui estiment leurs bénéfices trop modestes compte tenu de la faible décote du franc (3,2 p. cent par rapport à son ancien cours plancher de 3,4305 FF pour un mark), ne sont

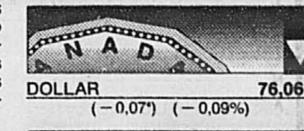
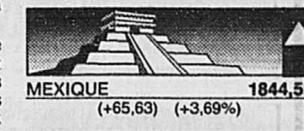
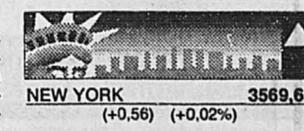
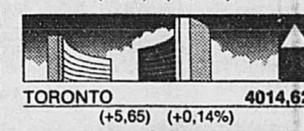
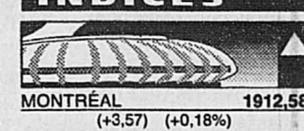
pas pressés de racheter la devise qu'ils bradaient il y a une quinzaine de jours.

Seule une baisse sensible des taux réduira, du moins momentanément, la valeur du franc qui souffre d'autre part de la dépression de l'économie, déclare un analyste. Pour lui, une diminution des taux à brève échéance (quelques semaines) est donc inélectable.

Elle pourrait intervenir à la fin du mois si la Bundesbank décide le 26 août, jour où M. Balladur rencontre le chancelier Helmut Kohl en Allemagne, une baisse de son taux d'escompte...

Le maintien, le 30 juillet, du principal taux allemand à 6,75 p. cent avait déchainé la spéculation contre toutes les devises encore dans le SME.

INDICES



Zurich Vie du Canada



Michael P. Stramaglia B.MATH, FSA, FCIA

M. Paul McGarry, président et chef de la direction de Zurich Vie du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michael P. Stramaglia au poste de vice-président directeur et chef de l'exploitation.

M. Stramaglia s'est joint à la Zurich Vie en 1986 et a occupé plusieurs postes de niveau supérieur, dont les plus récents sont celui de vice-président directeur, division du siège social, et celui d'actuaire attitré.

Zurich Vie offre des régimes individuels et collectifs dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de la retraite. La société fait partie du Groupe d'assurances Zurich dont le siège social se trouve à Zurich, en Suisse.

En bref

Québec émet pour un milliard d'obligations

La Province de Québec a l'intention de procéder à un financement mondial d'un milliard de dollars CAN. En plus de la partie publique, précise le ministre Gérard D. Levesque, la Caisse de dépôt et placement du Québec souscrira un montant additionnel de 100 millions de dollars.

Stabilité du bénéfice de GAZ MÉTRO

La Société en commandite Gaz Métropolitain a réalisé un bénéfice net consolidé de près de 15,4 millions pour le troisième trimestre, comparativement à 8,7 millions pour la période correspondante de 1992.

La mine GÉANT DORMANT en production

Cambior inc. et Les Mines Aurizon Ltée annoncent la mise en production commerciale de la mine Géant Dormant, située 500 milles au nord d'Amos.

Baisse des revenus du GROUPE MACYRO

Le chiffre d'affaires du Groupe Macyro inc. a reculé de 19,3 p. cent à 37,8 millions, au cours de l'exercice terminé le 30 avril 1993.

Faiblesse du marché touristique

La compagnie Auberges des Gouverneurs Inc. a souffert au second trimestre de l'exercice 1993 de la faiblesse persistante du marché touristique et hôtelier du Québec.

Concessions diamantifères acquises

Ressources KWG inc. est heureuse d'annoncer qu'elle a fait l'acquisition de trois concessions diamantifères situées dans les municipalités de Coromandel et Minas Gerais, au Brésil.

Perte pour TRUSCO GÉNÉRAL

Trustco Général a enregistré un bénéfice sur activités maintenues de 6000 \$ pour le dernier trimestre, soit aucun bénéfice ou perte par action.

Moins de voyages des Canadiens aux É.-U.

Presse Canadienne OTTAWA

Les Canadiens ont fait moins d'excursions aux États-Unis en juin dernier, a révélé hier Statistique Canada.

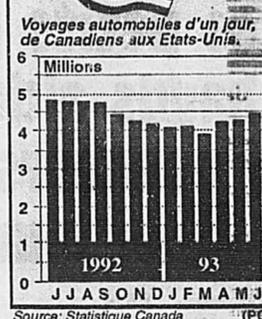
Après quatre mois d'augmentations successives, le nombre des excursions de moins de 24 heures aux États-Unis — indice habituel de la popularité du magasinage outre-frontière — a chuté d'un p. cent par rapport au mois de mai, pour se fixer à 4,2 millions.

Les séjours d'une nuit ou plus d'automobilistes canadiens aux États-Unis ont également diminué, mais de 4,4 p. cent, passant à 1 million.

Entre-temps, les voyages en automobile des Américains au Canada ont baissé de 5,5 p. cent, pour un total de 639 000, a noté Statistique Canada.

Dans l'ensemble, on a enregistré un déclin de 2 p. cent des voyages au Canada en juin. Les voyages à l'extérieur du Canada ont à peine régressé — de 0,2 p. cent.

Les séjours d'une nuit ou plus de Canadiens à l'étranger, en incluant tous les types de



Source: Statistique Canada

voyages, ont diminué de 3 p. cent pour un total de 1,8 million.

Quant aux voyages d'une nuit ou plus aux États-Unis, en incluant tous les modes de transport, dont l'automobile, ils ont décliné de 3,5 p. cent, pour se fixer à 1,5 million.

Les voyages d'une nuit ou plus d'étrangers au Canada ont chuté de 2,2 p. cent, pour un total de 1,2 million.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES, 710 OCCASIONS D'AFFAIRES, 710 OCCASIONS D'AFFAIRES, 712 ASSOCIES DEMANDES, 718 ARGENT DEMANDE, 715 SERVICES FINANCIERS, 717 SERVICES SPECIALISES, 714 FRANCHISES, 714 FRANCHISES

JOUEURS DES INDUSTRIES DE LA DISTRIBUTION, DU DÉTAIL ET DE LA CONSOMMATION. NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITÉ EN SEPTEMBRE PROCHAIN

LE GRAND SOMMET DES INDUSTRIES DE LA DISTRIBUTION, DU DÉTAIL ET DE LA CONSOMMATION 1994. LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 1993. DÉBUT 90: LA CROISSANCE DES CLUBS ET DES WAL-MART!

PLUS DE 20 DES GRANDS JOUEURS DES INDUSTRIES DE LA DISTRIBUTION, DU DÉTAIL ET DE LA CONSOMMATION FONT TABLE RONDE SUR LES DANGERS ET LES OPPORTUNITÉS DES ANNÉES 90

INSCRIVEZ-VOUS TÔT POUR ASSURER VOTRE PLACE! JOIGNEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI AU (514) 861 7000. Frais d'inscription : 995 \$ + TPS 7 % + TVQ 4 %

Centre de services aux entreprises CENTRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES C.S.E. INC. (le «C.S.E.» est un regroupement de professionnels et de personnes ressources offrant des services multidisciplinaires.)

BELLE OCCASION Nous avons un restaurant chinois de 1 million de dollars, tout équipé pour buffets, service de traiteur et salle de réception.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.

FRANCHISES DISPONIBLES À TRAVERS LA PROVINCE DE QUÉBEC. Avec plus de 150 restaurants au Canada, Pizza Delight et le Coq Rôti recherchent des candidats.

OPPORTUNITÉS DE FRANCHISES Pour une huitième année consécutive, la revue Entrepreneur vient d'accorder à Treats le premier rang parmi les chaînes de son genre dans l'industrie.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.



Jacques Bougie

M. Serge Saucier, F.C.A., président du conseil d'administration de l'École des Hautes Études Commerciales, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jacques Bougie, président et chef de l'exploitation et administrateur d'Alcan Aluminium ltée, à la présidence de la campagne annuelle de financement 1993 du Fonds Leadership HEC. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la campagne «Réussir ensemble» menée conjointement par l'Université de Montréal, l'École Polytechnique et l'École des HEC.

L'engagement de M. Bougie à la présidence de cette cinquième campagne de financement auprès des diplômés des HEC témoigne de son profond sentiment d'appartenance à l'endroit de l'École. Il témoigne aussi de son souci de voir l'École des HEC se maintenir au rang des grandes écoles internationales de gestion.

Vidéoway s'ajuste au ralentissement de la demande et effectue 19 mises à pied

VALÉRIE BEAUREGARD

Après avoir distribué 220 000 unités Vidéotron sur le marché canadien, Vidéotron arrive au terme de la phase d'implantation de son système de divertissement.

Pour s'ajuster au ralentissement de la demande, Vidéotron a effectué 19 mises à pied au sein de ce service.

Lancé le 24 janvier 1990, avec la retransmission d'un premier match de hockey en mode interactif, Vidéoway n'a pas encore plafonné, soutient le directeur des communications, M. Jean-Paul Galarneau qui note une reprise d'activité depuis trois semaines juste avant la rentrée d'automne à la télévision.

«Le gros de la demande pour les unités a été enregistré en 1991-92», reconnaît-il toutefois.

Le taux de pénétration des foyers québécois atteint 25 p. cent. «L'objectif d'André Chagnon (le grand patron de Vidéotron) est de 100 p. cent», déclare M. Galarneau.

C'est un peu ce que permettra la deuxième phase de commercialisation de Vidéoway, la phase universelle, alors que Vidéoway sera présent dans 80 p. cent des foyers au Québec.

Vidéotron entend s'allier aux fournisseurs de services pour financer ce programme.

Autres services

Cette deuxième phase qui sera lancée à la fin de 1994 ou au début de 1995 permettra la réalisation de certaines opérations bancaires, la lecture de circulaires de chaînes d'alimentation ainsi que l'accès au catalogue de Distribution aux consommateurs.

Des 19 employés mis à pied la semaine dernière, 10 travaillaient à temps partiel.

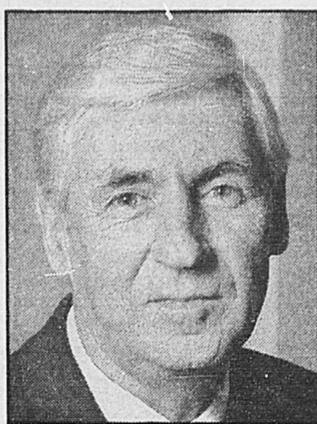
La plupart d'entre eux étaient affectés au service téléphonique et leur tâche consistait, entre autres, à prendre note des suggestions des abonnés et à aider ceux qui avaient de la difficulté à utiliser le système.

Ces préposés étaient aussi chargés de mesurer le taux de satisfaction de la clientèle.

«Les débuts de la première phase généraient plus d'appels», indique M. Galarneau.

Au cours des mois de mai, juin et juillet 1991, 80 000 appels ont été reçus.

Cette année, seulement 48 000 appels ont été enregistrés au cours de la période correspondante.



André Chagnon

Les mises à pied entraînent également la disparition du *Je u de nuit*, une ligne ouverte avec animateur, diffusée les jeudis, vendredis et samedis.

Des 220 000 unités, 195 000 sont utilisées par des abonnés de Vidéotron, 12 000 sont en essai et 10 000 sont louées par des clients d'autres câblodistributeurs.



Claude Picher

Les requins reviennent à la charge

Les turbulences qui ont secoué notre pauvre petit huard, cette semaine, ne présagent rien de bon pour les prochains mois. Le drame, c'est que les assauts répétés de agents de change contre le dollar risquent de se traduire, chez nous, par des milliers de pertes d'emplois.

On peut assez facilement expliquer pourquoi le dollar canadien, encore une fois, se retrouve au centre de la tourmente.

À chaque jour, des sommes considérables traversent les frontières. Il s'agit de l'argent qui sert à financer les transactions internationales: importations, intérêts sur les dettes extérieures, paiement de dividendes, investissements à l'étranger, profits, voyages. Si vous achetez un produit allemand, par exemple, il vous faut payer en marks, et donc vendre vos dollars canadiens pour acheter des marks. De la même façon, la compagnie française qui a emprunté aux États-Unis doit vendre des francs pour acheter les dollars US qui serviront à payer les intérêts. Le volume total des échanges internationaux est évalué à plus d'un billion (mille milliards) de dollars américains par jour.

Le travail de milliers d'agents de change (ou cambistes), à travers le monde, consiste à vendre ou à acheter des monnaies, pour le compte de leurs clients, aux taux les plus avantageux possibles.

Une technique risquée mais qui rapporte gros consiste à vendre à découvert, c'est-à-dire à vendre de l'argent qu'on ne possède pas! L'idée est simple. Disons que le franc français vaut 22 cents canadiens. Je m'engage à vous en vendre à 21 cents, à l'intérieur d'un délai convenu d'avance. Si vous acceptez, vous êtes également lié. Mais en vendant ainsi massivement des francs, je contribue à faire baisser son cours, surtout si j'en entraîne avec moi des centaines d'autres cambistes. À l'expiration du délai, si le franc vaut 20 cents, j'en achète à ce prix, et je vous les revends au prix convenu, soit 21 cents, empochant la différence en me tordant de rire.

Évidemment que je peux aussi me casser les dents. Si la Banque de France décide de résister, soit en puisant dans ses réserves internationales pour acheter des francs et annuler mes ventes, soit en haussant son taux d'escompte pour convaincre d'autres investisseurs d'acheter des francs qui offrent un meilleur rendement, je peux perdre une fortune. Dans le scénario que nous venons d'évoquer, si le franc vaut toujours 22 cents à l'expiration du délai, je suis obligé d'en acheter à ce prix et de vous les revendre à 21 cents, et c'est vous qui êtes mort de rire.

Dans ces conditions, on comprend que les agents de change s'en prennent surtout aux monnaies les plus vulnérables. Il est assez rare de voir des assauts en règle contre le yen japonais, le mark allemand ou le dollar américain: tout le monde sait que la Banque du Japon, la Bundesbank et la Federal Reserve ont les moyens de briser les rems des ténérailles qui auraient assez d'audace pour s'attaquer à ces forteresses. Il en va autrement avec le franc français, la livre sterling, la lire italienne... et le dollar canadien, dernière coqueluche des spéculateurs.

Sur les plans économique et financier, le Canada présente un certain nombre de symptômes dangereux: finances publiques cancéreuses, balance des paiements déséquilibrée par une monstrueuse dette extérieure, entreprises mal adaptées aux changements qui bouleversent l'économie mondiale, taux de chômage élevé, incertitude politique.

Dans ces conditions, on comprend facilement que les spéculateurs sont attirés par le huard de la même façon que les requins le sont par le sang.

En septembre, après avoir fait trembler la Banque d'Angleterre, ils s'en sont vainement pris au franc français (qui a bien résisté avec l'appui des Allemands), puis se sont tournés vers le dollar canadien; la Banque du Canada, on s'en souvient, leur a cloué le bec en haussant brusquement son taux d'escompte de deux points de pourcentage. Certes, c'était là une riposte vive, mais pas assez pour décourager les requins, qui sont revenus à la charge en avril. Encore une fois, l'intervention énergique de la Banque du Canada les a tenu à distance.

Depuis quelques jours, l'agression a repris.

Évidemment, il y a des avantages à voir reculer le dollar. Cela favorise les exportations, puisque nos produits se vendront moins cher sur les marchés extérieurs. Un dollar faible contribue à diminuer l'intolérable déficit touristique, puisque nous hésitons davantage à voyager à l'étranger, où tout devient soudainement beaucoup plus cher.

Mais ces avantages ne pèsent guère dans la balance lorsqu'on considère la dette extérieure du Canada.

Parmi les grands pays industrialisés, le Canada est celui, et de loin, qui doit supporter la dette extérieure la plus lourde. Or, cette dette doit évidemment être remboursée en yens, en marks, et surtout en dollars américains. Nous payons 30 milliards par année, en intérêts seulement, sur notre dette extérieure. À chaque fois que le huard perd 1 p. cent de sa valeur, cela équivaut à une perte additionnelle de 300 millions (de quoi financer l'équivalent de 10 000 emplois à 30 000 \$).

Cette semaine, en deux jours, le dollar canadien a perdu 1,5 p. cent de sa valeur. Je vous laisse calculer combien d'emplois cela représente.

La Banque du Canada, cette fois-ci encore, réussira sans doute à repousser l'offensive en augmentant les taux d'intérêt. À un moment où l'économie parvient à peine à garder la tête hors de l'eau, nous paierons cette hausse très cher, mais tel est le fardeau que nous devons collectivement assumer pour avoir accepté si étourdiment que nos gouvernements s'endettent à ce point.

Pour la troisième fois en moins d'un an, l'alerte aura été chaude. Et il serait illusoire de croire que tout finira là. Le huard fera encore, au plus tard en octobre, l'objet d'un autre assaut en règle. Pour les requins, la proie est trop belle...

Les hebdomos continuent à répondre aux besoins de leurs communautés

PIERRE ROBERGE de la Presse Canadienne

Si leurs rangs sont maintenant clairsemés au Québec, les hebdomadaires vendus continuent néanmoins de répondre aux besoins de leur communauté, surtout en région rurale.

Opposés à ceux, maintenant majoritaires, qui sont distribués gratuitement aux foyers, une dizaine d'hebdomadaires demandent encore à leurs lecteurs de payer pour ce qu'ils tiennent à lire chaque semaine.

«Le journal vendu garantit une qualité de lecture. Nos lecteurs sont plus intéressés», souligne René Bouchard, rédacteur en chef du *Canada français*, de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui tire à 18 500 exemplaires.

Les questions d'intérêt local, que les concurrents gratuits ne suivent pas d'aussi près, constituent le champ d'activité du *Canada français*, fondé en 1860.

Des hebdomadaires gratuits ont eux aussi des difficultés, ajoute M. Bouchard, «quand ils ne couvrent pas suffisamment leur marché».

Demeurer un hebdo vendu présente un défi, face à la tentation de passer du côté «plus facile»; en face, il y a des hebdomos gratuits à Saint-Jean même. «Le secret c'est un bon taux de pénétration, dit M. Bouchard. Pour cela, il faut bien couvrir notre territoire. Et nos journalistes font passer l'information des lecteurs avant l'intérêt des annonceurs.»

«Notre force, c'est la politique municipale», dit le patron de cinq journalistes à temps plein, qui vont

aux réunions de trois conseils municipaux, à celles de la MRC en plus de suivre la commission scolaire, des causes judiciaires et faits divers, les dossiers d'économie sans oublier les sports et les activités culturelles.

Les trois quarts des lecteurs du *Canada français* sont des abonnés, comme ceux d'autres hebdomadaires vendus; quant à leurs revenus, ils proviennent des annonceurs à 75 p. cent en moyenne, du tirage à 25 p. cent.

Les annonceurs savent qu'un journal pour lequel le lecteur met la main à la poche implique un choix et une habitude de s'informer, à comparer aux journaux gratuits pour lesquels il n'y a rien à décider et qui s'apparentent plus aux circulaires.

Pour suivre le marché et les demandes des annonceurs, les éditeurs d'hebdomos vendus misent sur les deux formules et en publient aussi des spéciaux gratuites; ainsi le *Canada français* possède et distribue *Richelieu Dimanche* et *Coup d'oeil*.

Dans les Bois-Francs, à Arthabaska, *L'Union* (fondé en 1867) se vend à quelque 12 000 exemplaires par semaine. Il est propriété du groupe Cogeco, tout comme *La Nouvelle*, distribuée gratuitement dans la même région.

L'avantage de *L'Union*, grâce à ses revenus de tirage, signale le responsable Richard Lacoursière, est de compter sur quatre journalistes. Règle générale, les textes d'information d'un hebdo vendu occupent environ la moitié des pages, soit nettement plus que chez son confrère gratuit.

Du point de vue des annonceurs, dit M. Lacoursière, le journal gratuit «atteint toutes les portes d'un territoire, tandis que l'hebdomadaire

vendu peut rejoindre une clientèle plus ciblée».

Le plus ancien hebdomadaire vendu est *Le Courrier*, de Saint-Hyacinthe. Fondé en 1853, il compte cinq journalistes et tire à 15 000 exemplaires; les trois quarts de ses lecteurs sont des abonnés.

«C'est un combat continu, affirme le rédacteur en chef Pierre Bornais. Nous avons une tradition à maintenir, afin que le lecteur en aie pour son 1,16 \$ (avec taxes). Il faut être pointus dans nos champs de couverture.» Les hebdomos gratuits lui suggèrent la question: «Comment appelle-t-on un journal où les journalistes sont absents?»

L'éditeur du *Courrier*, DBC Communication, publie dans le même territoire des journaux gratuits dont le vénérable *Clairon*. «La nature a horreur du vide», dit M. Bornais pour souligner que, si ce n'était leur éditeur, quelqu'un d'autre viendrait occuper ce créneau.

Il en va de même pour l'*Écho de Louiseville*, qui tire à 8 000 exemplaires et compte sur cinq journalistes. Son éditeur sort également *L'Écho Dimanche*.

Un cas particulier est le *Progrès Dimanche*, de Chicoutimi, dont les 32 000 exemplaires trouvent acheteur au Saguenay et au Lac Saint-Jean. Propriété du groupe Unimedia, il est la version dominicale du *Quotidien*.

Parmi les autres hebdomadaires vendus au Québec, *L'Écho du Nord*, de Saint-Jérôme, *La Feuille d'érable*, de Plessisville, *La Sentinelle*, de Chibougamau, *La Voix gaspésienne*, de Matane, *La Frontière*, de Rouyn, trois éditions de *L'Écho*, de Val d'Or, La Sarre et Amos, *Le Radar*, de Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine), le *Stanstead Journal*, le *Huntingdon Gleaner*.

Moins de revenus chez Marconi

La Compagnie Marconi Canada (CMC) a annoncé, hier, que ses revenus provenant des ventes de produits électroniques ont diminué de 30 millions au cours du trimestre se terminant le 30 juin 1993, comparativement à la même période l'an dernier.

Selon l'entreprise, cette baisse est attribuable à une forte réduction des livraisons de matériel de communications pour la défense par suite de l'achèvement de deux importants contrats échelonnés sur plusieurs années conclus avec le ministère de la Défense des États-Unis.

La compagnie prévoit que ce faible niveau des ventes se poursuivra au cours du deuxième trimestre mais estime qu'il y aura une amélioration au cours des troisième et quatrième trimestres. Malgré la baisse des revenus, le bénéfice net de 2,8 millions \$ est en hausse de 8 p. cent par rapport à la même période, l'an dernier.

Au cours des trois mois terminés le 30 juin 1993, le carnet de commandes a augmenté de 30 millions \$ pour atteindre 290 millions \$, ce qui constitue une hausse de 10 millions \$ par rapport au montant enregistré un an plus tôt.

VERSA SERVICES LTÉE
AVIS DE VERSEMENT DE DIVIDENDE
Avis est donné par la présente, qu'un dividende de 5,5¢ par action ordinaire entièrement libérée a été déclaré pour le quatrième trimestre se terminant le 30 juin 1993, et sera versé le 17 septembre 1993 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 3 septembre 1993.
Par ordre du Conseil d'administration Toronto, Canada
R.E. BOONE
Premier vice-président et Secrétaire de la société
Le 13 août 1993

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE JONCTION DE NAPIERVILLE
Avis aux actionnaires
L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de La compagnie de chemin de fer de jonction de Naperville se tiendra à la gare Windsor, Montréal (Québec), dans la salle de conférence, pièce 100, le mardi 14 septembre 1993, à onze heures cinquante-cinq du matin, heure de Montréal, pour présenter les états financiers, élire les administrateurs et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Montréal (Québec) Le 27 juillet 1993
Le secrétaire G. A. Feigel

Investir à la Bourse?

Investir dans le marché boursier exige des connaissances de base sur le fonctionnement de ce marché. Vous voulez acquérir ces notions de base? Vous voulez approfondir vos connaissances?

La Bourse de Montréal vous offre deux séries de cours d'initiation au marché boursier: la série 1 pour les débutants, la série 2 pour poursuivre la formation de base.

Apprenez à investir selon vos objectifs, inscrivez-vous à la prochaine série de cours de la Bourse de Montréal.

Communiquez avec le service des ressources humaines et formation de la Bourse de Montréal.
Tél.: (514) 871-2424, poste 332, ou sans frais 1-800-361-5353

BOURSE DE MONTRÉAL

Calendrier des cours AUTOMNE 1993

Série de 10 cours
Série 1 - de 12 h à 13 h 30 ou de 19 h à 21 h 30
Français: les lundis et mercredis du 30 août au 4 octobre
Anglais: les mardis et jeudis du 31 août au 30 septembre

Série de 7 cours
Série 2 - De 18 h 30 à 21 h 30
Français: les mardis et jeudis du 14 septembre au 5 octobre

Coût: 244,82 \$ par série
183,61 \$ gens du troisième âge
122,41 \$ étudiants - temps plein (Taxes incluses)

En inventaire Prêt à livrer

FILIÈRES LATÉRALES * ARTOPEX

385 → 2 tiroirs 696 \$ 150 \$ ch.
366 → 3 tiroirs 995 \$ 240 \$ ch.
502 → 4 tiroirs 1166 \$ 340 \$ ch.

CHAISES ARTOPEX *

610 → Chaises base traineau 590 \$ 125 \$ ch.
642 → Chaises secrétaires 395 \$ 99 \$ ch.
484 → Chaises exécutives 575 \$ 162 \$ ch.

585 POSTES DE TRAVAIL ARTOPEX *

À PARTIR DE 985 \$ PAR POSTE

Usagées, excellent état

1080, boul. René-Lévesque est coin Amherst 849-1515

VISA MasterCard

Ouverture coûteuse

Agence France-Presse PARIS

Virgin Megastore, le supermarché de disques, livres et cassettes vidéo, a été condamné hier par le Tribunal de grande instance de Paris à payer un total de 200 000 FF (33 000 dollars) aux syndicats pour avoir ouvert illégalement, dimanche dernier, son magasin des Champs-Élysées, à Paris.

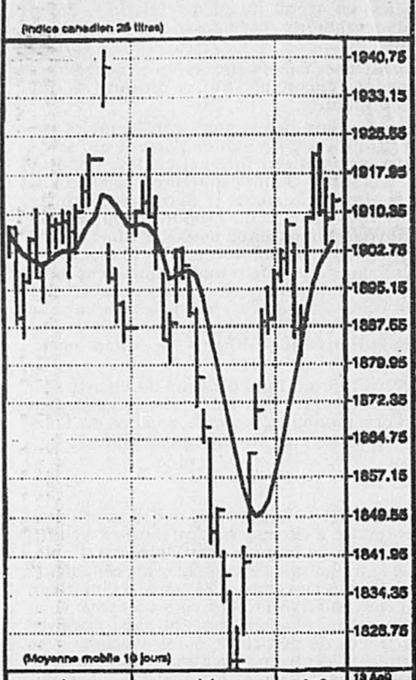
Cette somme sera perçue par la CGT (proche du parti communiste) et la CFDT (socialisant), car ces deux syndicats

sont à l'origine de la procédure judiciaire qui a conduit, le 6 août dernier, la Cour d'appel de Paris à interdire l'ouverture de ce magasin le dimanche sous astreinte de 500 000 FF (85 000 dollars) par syndicat.

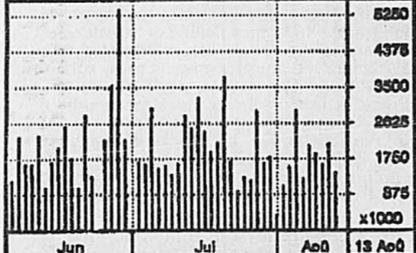
Virgin Megastore a annoncé mardi qu'il suspendait ses ouvertures dominicales dans un souci d'apaisement, alors que le débat entre les partisans et adversaires du travail le dimanche (dont l'interdiction remonte à 1906) devient de plus en plus passionné. Le parlement doit débattre de ce problème de société à la rentrée.

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Volume quotidien des transactions sur l'OSM 1384808



INDICES DE MONTRÉAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (OSM), MARCHÉ BANCAIRE (BCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTALLS (XCM), PROD. FORESTIERS (XCF), BIEN D'ÉQUIP. (XCI), and SERV. PUBLICS (XCU).

COMMENT LIRE LES CÔTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou = Titre assujéti à un règlement spécial.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
y = Entreprise commerciale ou industrielle.
v = Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.
o = Dividende en action.
c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
s = Paiement suspendu du dividende.
x = Après fractionnement d'actions.
s = Ex-dividende.
d = Nouveau bas de l'année.
n = Nouveau haut de l'année.
vt = Action privilégiée.
w = Bon de souscription.
v = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

Table of stock prices for various companies, organized by market (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

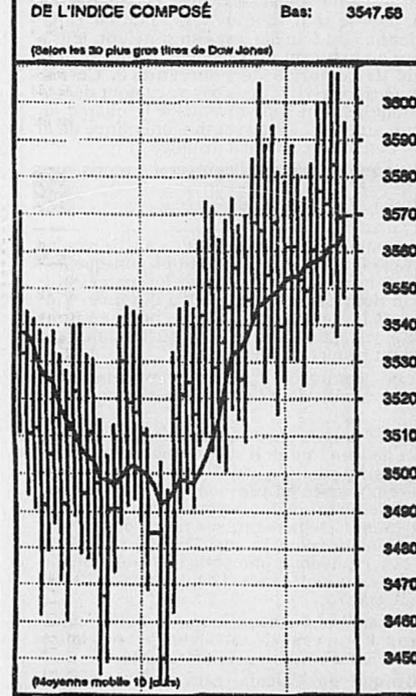
Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

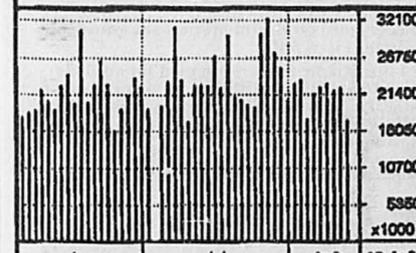
Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



Volume quotidien des transactions sur le DJI 17412900



INDICES DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes COMPOSÉ INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, and FINANCE.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with H through S.

Ventes

Table of stock prices for companies starting with T through Z.

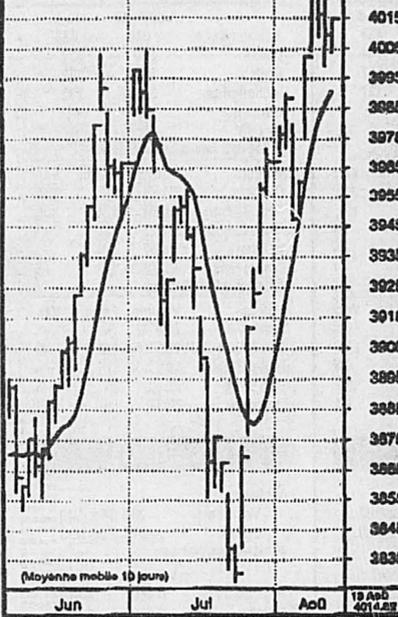
Ventes

Table of stock prices for companies starting with A through G.

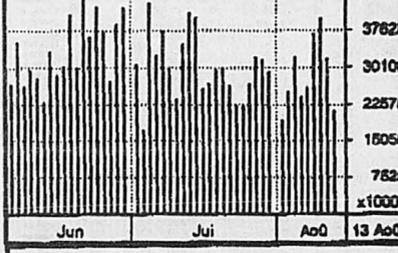
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 4014.62
Formeture: 4014.62
Bas: 4003.76



Volume quotidien des transactions sur le TSE 300



INDICES DE TORONTO

Table listing various market indices such as 300/COMPOSÉ, SÉRV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc., with their current values and changes.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

INDICE TSE 35

Table showing the TSE 35 index and its components, including HAU, FERMETURE, and BAS.

Source: Decision-Plus Inc.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

VOLUME: 21 000 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 068 821 07

Table listing various market indices and their components, including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

Table header for market data: Valeurs, Ventes, Haus, Bas, Form. Net.

Main table of market data for various companies and sectors, including financial services, mining, and technology.

suite à la page E 6

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for MEMBRES, FOND MUTUEL, and various performance metrics.

FONDS MUTUELS (continued)

Table of mutual funds with columns for MEMBRES, FOND MUTUEL, and various performance metrics.

NEW YORK

Table of New York stock market data including values, volume, and price changes.

NEW YORK (continued)

Table of New York stock market data including values, volume, and price changes.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

Table of Toronto stock market data including values, volume, and price changes.

VALEURS DES ACTIFS

Table of active values including funds like Fonds Croissance Québec and Vanguard.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of transacted options for various stocks and indices.

La bourse en bref

Summary table of market activity for Montreal and Toronto.

Table of market activity for Montreal and Toronto.

NEW YORK NASDAQ

Table of New York and NASDAQ market activity.

INDICES DOW JONES

Table of Dow Jones indices including Composite, Industriels, and Services.

LES OBLIGATIONS

Table of government and provincial bonds.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market contracts.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL (continued)

Table of Montreal stock market contracts.

LE PETROLE

Table of oil prices and market activity.

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
CANADA		
TAUX D'ESCOMPTE	4,32	4,20
TAUX PRÉFÉRENTIEL	5,75	5,75
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 91 jours	3,95	4,85
Québec, 91 jours	4,00	4,90
CERTIFICATS DE DÉPÔTS		
5 ans semi-annuel	6,25	6,25
OBLIGATIONS		
Canada, 3 ans	5,85	6,20
Canada, 5 ans	6,30	6,55
Canada, 10 ans	7,00	7,10
Canada, 25 ans	7,60	7,65
Québec, 5 ans	6,80	7,00
Québec, 10 ans	7,70	7,80
Québec, 25 ans	8,35	8,35
Ont.Hydro, 5 ans	6,80	7,00
Ont.Hydro, 10 ans	7,60	7,70
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	6,50	6,50
3 ans	8,25	8,25
5 ans	8,75	8,75
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	3	3
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	6	6

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis vendredi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,339\$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,64\$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,59\$; pour bétail: 0,45\$ le kg.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc: 5,595\$; première cat., coloré: 5,595\$.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 5,363\$; prix du gros au détaillant: 5,57\$.

Oeufs: prix de gros aux détaillants à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,397\$; A-gros: 1,377\$; A-moyens: 1,317\$; A-petits: 0,847\$.

Prix payés aux producteurs

d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,15\$; A-gros: 1,15\$; A-moyens: 1,09\$; A-petits: 0,62\$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,13\$; A-gros: 1,13\$; A-moyens: 1,03\$; A-petits: 0,60\$.

Prix du poulet pour le Québec et l'Ontario pour la semaine du 9 août, 1993: 1,16\$.

Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal): Québec, Lavée: 7,95-9,15\$ le sac de 50 lbs, 2,75-3,85\$ le sac de 20 lbs, 1,50\$ le sac de 10 lbs, 10,65-12,45\$ extra-larges, 9,75-11,00\$ 5X10; New Whyte, grenailles: 9,50-10,95\$ le sac de 50 lbs; Québec, Rouge-Lavée: 13,50\$ le sac de 50 lbs, 18,85-21,55\$ sac de 10x5, 18,00-20,50\$ 5x10.

venez rejoindre l'équipe...

des franchisés en réussite

Une occasion pour une nouvelle franchise en Banlieue de Montréal

Robin's Donuts aura une possibilité d'ouvrir une ou des franchises en banlieue de Montréal, et est donc à la recherche d'un franchisé qualifié. Robin est une organisation nationale très reconnue qui a fait ses débuts en 1975. Avec plus de 190 établissements, Robin's Donuts est reconnu à travers le monde comme le chef des franchises canadiennes. Un investissement minimum de 100 000\$ est requis. Appelez ou écrivez dès maintenant à Ron Whitehead ou Yvan Cournoyer à:

Northco Foods Limited
725 Rue Hewitson
Thunder Bay, Ontario P7B 6B5
(807) 623-4453
Fax: (807) 623-4682

ROBIN'S DONUTS

Robin, la saveur à bonne valeur.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR À CHICAGO

Option et prix	Avant	Sept.	Avant	Sept.
SP100	370	r	r	5-16
416,60	380	r	r	1-16 9-16
416,60	385	r	r	1-16 11-16
416,60	390	r	27 1/2	1/4
416,60	395	r	r	3-16 1/4
416,60	400	15 1/4	13 1/4	1/4
416,60	405	11 1/4	13 1/4	2 1/4
416,60	410	7	9 1/4	13-16 3/8
416,60	415	3	5 1/4	2 1/4
416,60	420	13-16 3/4	4 1/4	7 1/4
416,60	425	3-16 1/4	9 1/4	10 1/4
416,60	430	1-16 1/4	13-16	r
416,60	435	1-16 1/4	3-16	r
416,60	440	r	3-16	r

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (catégorie A-1)

comptant 1942-1944

3 mois 1902-1904

15 mois 1910-1915

ventes 41 726 tonnes

ETAIN (\$ US)

comptant 4810-4815

3 mois 4860-4865

15 mois 5060-5080

ventes 1 113 tonnes

PLOMB

comptant 385-386

3 mois 398-398,5

15 mois 440-445

ventes 3 485 tonnes

ZINC spéc. (qualité sup.)(\$ US)

comptant 879-880

3 mois 889-890

15 mois 955-960

ventes 25 310 tonnes

ALUM. (qualité sup.) (\$ US)

comptant 1184-1185

3 mois 1207-1207,5

15 mois 1295-1300

ventes 32 974 tonnes

NICKEL (\$ US)

comptant 4770-4780

3 mois 4825-4830

15 mois 5065-5085

ventes 8 767 tonnes

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0,0935 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Vendredi \$4,5925

MONTREAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à \$6,034 l'once troy

NEW YORK — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent américain à \$4,570 l'once troy.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net					
Abcan res	25900	165	160	160	-5	Cons bonan	19000	31	31	31		Innovative	9975	54 1/2	6 1/4	6 1/4		Olympia en	1012M	80	71	80		Tarjian	125	47	7	7
Ablevad	26500	20	20	20		Cons colton	82401	26	26	26		Intelec	5000	20	20	20		Omnitel 1	11800	17	15	25		Tcs energy	23372	215	295	298
Acuma int	149500	28	26	27	+1	Cons ps ha	1500	27	27	27		Intepac	54400	150	145	150		Pacificaur	1000	40	40	40		Telus corp	7700	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Adesso i	1500	30	30	30		Conlin wast	1009	42	42	42		Intehospa	20000	21	20	20		Panastar	121750	140	135	12		Templar	16000	43	42	43
Alincan	10000	23	23	23		Cradle met	18000	36	35	36		Jubilee res	20000	34	30	34		Tengia lab	40000	37	25	27		Terra	40000	37	25	27
Alm wls	10000	23	23	23		Cycom	110150	415	395	400	+5	Justice elec	15000	10	8	10		Petroplus	181500	25	23 1/2	23 1/2	+4 1/2	Thorncrest	40000	30	28	30
Alpine sub	6668	78	70	78	+2	Dakota res	21000	45	38	45	+9	Kacee exp	10900	160	160	160		Poco elec	300	87 1/2	91 1/2	91 1/2		Tomahawk	400	200	200	200
Alta od g	34000	23	23	23		Darwell	19500	125	116	116		Kaleda en	8000	32	25	25		Poco elec	300	87 1/2	91 1/2	91 1/2		Trafina i	5500	35	30	35
Amber res	11800	28	28	28		Deena exol	115000	27	25	27	+1	Kelvey's	4333	195	175	195		Poiler ex	2500	215	215	+3	Treco envr	17000	135	120	135	
Amer exol	9416	107	100	107	+7	Derrick oil	2000	35	34	34		Kemano	500	70	70	70		Prairie pac	4400	195	185	+10	Trey corp	37500	29	28	29	
Amer int'l	4000	70	70	70		Draw env	1500	240	240	240		Kensbrook	29100	369	325	369	+30	Prior res	40000	38	34	35		Tri-vision	10000	95	75	99
Anvires	24000	55	53	55	+2	Durga res	3000	35	35	35		Kingswood	20000	60	59	60		Proble exp	42900	60	60	-5	Tribal	11000	60	57	57	
Aquarius	2300	25	25	25		Eagle wts	5000	4	4	4		Kingsfield	8400	89	80	89	+5	Proble exp	42900	60	60	-5	Tri-gold	67400	225	215	215	
Arpus res	1000	25	25	25		Eastmston	7500	50	47	47		Kingswood	1400	20	20	20		Profile cap	700	210	210		Triquanta i	67500	110	110	110	
Atlock oil	6186	60	60	60		Echeion i	16000	40	40	40		Kolova	25000	40	40	40		Proble cap	700	210	210		Tromlin	15500	225	220	223	
Balot res	10000	12	12	12		Eik point	11000	101	100	100		Kuma res	2000	40	40	40		Pwa of a	200	350	350	-21 1/2	Trox res	21400	245	220	220	
Bearcat ex	16500	54	52	53	+1	Elk pt wts	8000	35	35	35		Larr cap	1500	20	20	20		Quadron	7800	57 1/2	7 1/4	-1 1/4	Tusk res	15000	14	14	-5	
Bellevue i	12500	50	50	50		Enet corp	4799	25	20	20		Laser frien	1261	139	125	130		Quar'lect	7500	20	20		Tusker	38000	20	21	-2	
Beloreim	75000	40	37	40	+5	Enterise	2880	82	78	80	-3	Lifecap	4000	45	45	45		Questar i	5900	58	58	-2	Ultravideo	6700	35 1/4	5 1/4	5 1/4	
Big valley	20000	21	21	21		Env cont	20000	10	10	10		Mac-mel	500	30	30	30		Raider res	7500	15	12	-7	Ultra ind	30430	35	26	33	
Binoptic int	1000	25	25	25		Emviro	2500	6	6	6		Maisa pelle	4088	240	226	226		Rainbow	10000	12	12	-7	Ultra ind	30430	35	26	33	
Biron bay	12000	99	99	99		Empire net	17200	185	175	185	-5	Marshall	41100	215	195	200		Ramero	8000	58	55	55		Ultra ind	30430	35	26	33
Bilech corp	4500	23	23	23		Eucalan a	4983	128	122	128		Match cap	1000	35	35	35		Raylor cap	10000	50	49	-1	Vencap eq	2100				
Blue hill	25400	5	5	5		Euro tech	13500	145	140	145	+5	Maxill inc	2550	215	215	215		Raymor	52000	60	59	+6	Vencap eq	2100				
Bonalex ex	250	395	395	395	+40	Ex lernex	123000	14	14	14		Maxon	4000	25	25	25		Redbrk	9000	55	50	-5	Venga aero	2500	13	13	-1	
Bot fin i	5000	50	45	45		Exchange	11000	245	240	240		Meriden	2000	20	20	20		Reed lake	39500	100	85	100		Varco lab	22500	167	145	160
Braco res	11500	20	19	20	+1	Falms	2600	70	70	70		Meriden	2000	20	20	20		Rembrandt	1000	60	60	+18	Virtual	7600	355	350	350	
Brax m	46000	41	44	44	+2	Fairmont	21000	162	162	162		Mil city	24193	34	34	34		Rhonda	14300	74	72	-2	Vitruvo	4000	19	18	18	
Britany	7500	35	35	35		Fairmont	21000	162	162	162		Ming fin	3500	44	44	44		Rhonda	14300	74	72	-2	Vivaco	3700	220	310	310	
Brn res	3000	48	48	48		Farm engy	19900	350	325	335	+5	Monk gold	7000	35	35	35		Rich mns	24500	270	265	265	-5	Virtual	4000	19	18	18
Brn res	3000	48	48	48		Fibre-lead	3000	25	25	25		Mol comm	19000	14	14	14		Rich mns	24500	270	265	265	-5	Vitruvo	4000	19	18	18
Callera	17000	20	20	20		Focal res	4800	135	125	125		Mucier	18000	36	34	34		Rich mns	24500	270	265	265	-5	Vitruvo	4000	19	18	18
Canberly	41500	100	100	100		Forwest	2500	26	25	25		Multi-enera	2500</															

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Avis public

Ville de Montréal

Étude d'une modification à un projet de développement complexe scientifique universitaire et multifonctionnel

L'Université du Québec à Montréal sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal afin de modifier le règlement 9136 l'autorisant à réaliser un complexe scientifique universitaire et multifonctionnel situé sur un emplacement délimité par les rues Sherbrooke, Jeanne-Mance, Saint-Urbain et l'avenue du Président-Kennedy.

- la hauteur de l'aile ayant façade sur la rue Kimberley;
- la densité du projet pour l'ensemble du quadrilatère;
- la localisation du stationnement et sa réalisation en différentes phases.

Les commentaires sur le projet, portant le numéro de référence 92 0440614 doivent parvenir au plus tard le 22 septembre 1993 à l'adresse suivante :

Secrétariat des comités-conseil d'arrondissement
500, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 305
Montréal (Québec)
H2L 4Y3

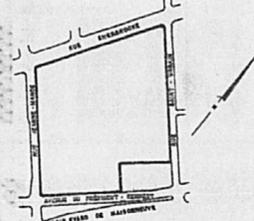
La présentation du projet aura lieu lors de l'assemblée régulière du Comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie qui se tiendra le 29 septembre 1993, à 19 heures, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Secrétariat des comités-conseil d'arrondissement au 872-9387 ou avec le bureau Accès Montréal au 872-6395.

Hôtel de ville
Montréal, le 00 août 1993

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

- Les modifications, qui dérogent à la réglementation, concernent :
- la hauteur et l'occupation commerciale d'une partie de l'aile ayant façade sur l'avenue du Président-Kennedy;



Le Groupe
FULLER LANDAU
Inc.
Gestionnaires et syndics de faillite

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Section 102(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE SCALOPINATA RESTAURANT INC. dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1845, boul. St-Martin Ouest dans la ville de CHOMEDEY (LAVAL), district de MONTRÉAL, Province de Québec, H7S 1N2.

Avis est par les présentes donné que la compagnie débitrice susdite a déposé une cession le 4e jour du mois d'août 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour du mois d'août 1993 à 14 h, au 5 Place Villamario, 8e étage, Pièce 800, dans la ville de Montréal (Québec).

LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
SYNDIC
Patrick Sullivan, CIP
Administrateur désigné
Bureau 200, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2N2
Tél.: (514) 875-2865

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
YVES LEVESQUE, éducateur, ayant fait affaires sous le nom de RENOVATIONS JYL et demeurant au 778 Savignac, Repentigny, Qc, J5Y 1R4

AVIS est par les présentes donné que **YVES LEVESQUE** a fait une cession le 4ième jour d'août 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour d'août 1993, à 9h30 au bureau du syndic, 3420 Hochelaga, Montréal, Qc.

Date de Montréal,
ce 14ième jour d'août 1993.

PIERRE LABERGE, c.a.
Syndic

Pierre Laberge & Associés
SYNDICS DE FAILLITES
3420, rue Hochelaga
Montréal, Qc
H1W 1H3
(514) 521-5188

Le Groupe
FULLER LANDAU
Inc.
Gestionnaires et syndics de faillite

Bureau 200, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2N2

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : **SCALOPINATA RESTAURANT INC.** «Débitrice»

Le Groupe Fuller Landau Inc., syndic, Patrick Sullivan, CIP, en sa qualité de syndic à la faillite procède à une :

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné, que des soumissions sous pli cachetés, et portant au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit, les mots «SOUMISSION — SCALOPINATA RESTAURANT INC.», accompagnées d'un chèque certifié équivalant à 15 % de l'offre fait à l'ordre de Le Groupe Fuller Landau Inc., Syndic, seront reçues à nos bureaux, à la Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3B 2N2, le 20 août 1993, à 16 h, pour l'achat des actifs mentionnés ci-après. Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF
Lot #1: Equipement de restaurant
Lot #2: Equipement de cuisine
Lot #3: Ordinateur spécialisé (restaurant)
Lot #4: Produits alimentaires et fournitures

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF
L'inspection des actifs aura lieu le 17 août 1993, entre 10 h et 16 h, au 1845, boul. St-Martin Ouest, à CHOMEDEY, LAVAL (Québec).

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la demande de soumissions pourra être obtenu lors de l'inspection des éléments d'actif. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie. En soumissionnant, chaque soumissionnaire est lié auxdites conditions et réserves de la demande de soumission.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues lors de l'inspection aux frais de la personne intéressée.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes le 23 août 1993 à 14 h 30, au bureau du Surintendant des faillites en présence d'un séquestre officiel et des inspecteurs à être nommés au dossier. Les soumissionnaires ne sont pas invités à l'ouverture des soumissions.

RENSEIGNEMENTS
Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sur les articles décrits, sont priées de communiquer avec Monsieur Vincent Santillo au numéro de téléphone: (514) 875-2865, poste 310.

Membre de / Member of
HLB INTERNATIONAL

AVIS PUBLIC RACHAT D'OBLIGATIONS

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de LaSalle, qu'il a été procédé en vue de leur rachat obligatoire, au tirage au sort, pour un montant de 143 000 \$, parmi toutes les obligations encore en cours pour l'émission datée du 24 septembre 1979, échéant le 24 septembre 1999 et portant intérêt au taux de 10% l'an payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année.

Les numéros d'obligations ainsi tirés au sort pour fin de rachat sont les suivants:

Dénomination de 100 000 \$:	C-010	Dénominations de 25 000 \$:	A-062, A-067
-----------------------------	-------	-----------------------------	--------------

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 24 septembre 1993 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs des obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada (autrefois Banque Canadienne Nationale) sur remise desdites obligations. Ce rachat pour fin de remboursement anticipé obligatoire est effectué en vertu de clauses stipulées auxdites obligations.

Nicole Herby
Greffière

Signé à LaSalle, ce 28 juillet 1993.

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UNE PLACE D'AFFAIRES

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1993

CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2495-A-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2495A AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE COMMERCIALE C224 CONSTITUÉE DES LOTS P116, P117, 117-12, P118-17 ET P117-14 ACTUELLEMENT SITUÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE N220 (CLUB PRICE, 5701, TRANSCANADA).

Ce règlement a pour objet de créer une nouvelle zone commerciale dans le Parc Industriel, Zone C224 (commerciale) aussi désignée «Zone CLUB PRICE», ayant façade sur la voie de service nord de la Transcanadienne.

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux copropriétaires indivis d'un immeuble ainsi qu'aux cooccupants d'une place d'affaires qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant ou comme occupant unique d'une place d'affaires, que les conditions indiquées ci-dessous doivent être remplies pour avoir le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, à l'occasion du référendum à être tenu le 26 septembre 1993.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

1. **CONDITIONS GÉNÉRALES À REMPLIR LE 5 JUILLET 1993**
Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'une place d'affaires située dans les zones concernées, à savoir :

LA ZONE N219 EST DÉLIMITÉE :

- Au nord, par l'avenue Labrosse;
- à l'est, par une ligne en direction sud sur Tecumseh, de Labrosse au boulevard Brunswick, ouest sur le boulevard Brunswick jusqu'à la limite ouest du lot 118-17, sud sur la limite ouest du lot 118-17, ouest sur la limite sud des lots 118-27 ptie et 118-26 ptie, sud sur la limite est des lots 117-17, 117-19, 117-6 et 116-7;
- au sud, par la voie de service Nord de l'autoroute Transcanadienne;
- à l'ouest, par une ligne qui suit en direction nord la limite ouest des lots 116-2, 117-10, 117-7, 117 ptie, 117-12, 118-13 et 118-8, est sur la limite nord du lot 118-8 jusqu'à l'avenue Ellingham, nord sur Ellingham jusqu'au boulevard Brunswick, ouest sur Brunswick jusqu'à la limite ouest du lot 119-25, nord sur la limite ouest des lots 119-25, 119-29 et 120-28 jusqu'à l'avenue Labrosse.

LA ZONE N220 EST DÉLIMITÉE :

- Au nord, par le boulevard Brunswick;
- à l'est, par l'avenue Tecumseh;
- au sud, par la voie de service Nord de l'autoroute Transcanadienne;
- à l'ouest, par une ligne qui suit la limite est des lots 116-7, 117-19 et 117-17, en direction est sur la limite sud des lots 118-28 ptie et 118-27 ptie, nord sur la limite est du lot 118-27 ptie jusqu'au boulevard Brunswick.

La personne physique qui exercera le droit de vote, doit, le 5 juillet 1993, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2).

Cette personne doit avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont habiles à voter le 5 juillet 1993.

2. **CONDITION PARTICULIÈRE CONCERNANT UNE PERSONNE MORALE QUI EST COPROPRIÉTAIRE INDIVIS D'UN IMMEUBLE OU COOCCUPANT D'UNE PLACE D'AFFAIRES.**

Si une personne morale est désignée, cette personne morale exercera les droits des copropriétaires et cooccupants par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

La personne ainsi désignée doit, le 5 juillet 1993 ainsi que le 26 septembre 1993, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2).

La procuration doit être transmise au greffier ou greffier adjoint de la Ville, au plus tard le 27 août 1993, à l'adresse suivante :

Monique Trudeau, greffier
ou
Raymonde Kirouac, greffier adjoint
Ville de Pointe-Claire
451, boulevard St-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS QUE :

Si vous n'avez pu transmettre la procuration ci-avant mentionnée dans le délai ci-dessus fixé, vous pourrez encore la faire parvenir jusqu'au 10 septembre 1993.

Donné à Pointe-Claire, ce douzième jour d'août 1993.

Monique Trudeau
Greffier

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES MORALES (CORPORATIONS)

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1993

CONCERNANT LE RÈGLEMENT 2495-A-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2495A AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE COMMERCIALE C224 CONSTITUÉE DES LOTS P116, P117, 117-12, P118-17 ET P117-14 ACTUELLEMENT SITUÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE N220 (CLUB PRICE, 5701 TRANSCANADA).

Ce règlement a pour objet de créer une nouvelle zone commerciale dans le Parc Industriel, Zone C224 (commerciale) aussi désignée «Zone CLUB PRICE», ayant façade sur la voie de service nord de la Transcanadienne.

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes morales (corporations) qu'elles doivent remplir les conditions suivantes pour avoir le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, à l'occasion du référendum tenu le dimanche 26 septembre 1993.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE:

CONDITIONS GÉNÉRALES À REMPLIR LE 5 JUILLET 1993
Être soit propriétaire, soit occupant d'une place d'affaires, soit copropriétaire indivis d'un immeuble, soit cooccupant d'une place d'affaires située dans les zones concernées, à savoir :

LA ZONE N219 EST DÉLIMITÉE :

- Au nord, par l'avenue Labrosse;
- à l'est, par une ligne en direction sud sur Tecumseh, de Labrosse au boulevard Brunswick, ouest sur le boulevard Brunswick jusqu'à la limite ouest du lot 118-17, sud sur la limite ouest du lot 118-17, ouest sur la limite sud des lots 118-27 ptie et 118-26 ptie, sud sur la limite est des lots 117-17, 117-19, 117-6 et 116-7;
- au sud, par la voie de service Nord de l'autoroute Transcanadienne;
- à l'ouest, par une ligne qui suit en direction nord la limite ouest des lots 116-2, 117-10, 117-7, 117 ptie, 117-12, 118-13 et 118-8, est sur la limite nord du lot 118-8 jusqu'à l'avenue Ellingham, nord sur Ellingham jusqu'au boulevard Brunswick, ouest sur Brunswick jusqu'à la limite ouest du lot 119-25, nord sur la limite ouest des lots 119-25, 119-29 et 119-28 jusqu'à l'avenue Labrosse.

LA ZONE N220 EST DÉLIMITÉE :

- Au nord, par le boulevard Brunswick;
- à l'est, par l'avenue Tecumseh;
- au sud, par la voie de service Nord de l'autoroute Transcanadienne;
- à l'ouest, par une ligne qui suit la limite est des lots 116-7, 117-19 et 117-17, en direction est sur la limite sud des lots 118-28 ptie et 118-27 ptie, nord sur la limite est du lot 118-27 ptie jusqu'au boulevard Brunswick.

Pour pouvoir exercer son droit de vote, une personne morale (corporation) doit transmettre une résolution désignant parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui exercera ce droit.

La personne physique désignée doit, le 5 juillet 1993 et le 26 septembre 1993, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2).

Cette résolution doit être transmise au greffier ou greffier adjoint de la Ville, au plus tard le 27 août 1993 à l'adresse suivante :

Monique Trudeau, Greffier
ou
Raymonde Kirouac, Greffier adjoint
Hôtel de Ville de Pointe-Claire
451, boulevard St-Jean
Pointe-Claire (Québec)
H9R 3J3

La résolution prend effet lors de sa réception et demeure valide pour tout référendum municipal tant qu'elle n'est pas remplacée.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS QUE :

Si vous n'avez pu transmettre la résolution ci-avant mentionnée dans le délai ci-dessus fixé, vous pourrez encore la faire parvenir jusqu'au 10 septembre 1993 (article 561 et 114 - Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités).

Donné à Pointe-Claire, ce douzième jour d'août 1993.

Monique Trudeau
Le greffier

Urgences Santé

APPEL D'OFFRES

NUMÉRO : 93-01-UNIX

Mini-ordinateurs de type UNIX

La Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal Métropolitain désire des soumissions pour faire l'acquisition de deux mini-ordinateurs de type UNIX.

Documents de soumission
Disponibles à compter de mercredi le 18 août 1993 aux heures normales de bureau : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 :

Service des achats corporatifs
3232, rue Bélanger, 2e étage
Montréal (Québec),
H1Y 3H5

Pour obtenir les documents de soumission, un dépôt de trente (30\$) dollars, non remboursable, payable par mandat poste, ou chèque certifié, ou argent comptant est exigé.

Date et heure de clôture : le mercredi 1er septembre 1993 à 10h00.

Compte tenu de la nature du dossier, il n'y aura pas d'ouverture de soumission publique. Par contre, une fois le contrat octroyé, les documents pourront être consultés selon les modalités en vigueur à la Corporation d'urgences-santé.

Adjudication
La Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal Métropolitain ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Le directeur des technologies et de l'informatique
Louis Trahan

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

APPEL D'OFFRES

Ventilation, Pavillon Louis-Charles Simard
projet : 34-C-3018

L'Hôpital Notre-Dame, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système de ventilation au Pavillon Louis-Charles Simard.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du mardi 17 août 1993, aux bureaux des ingénieurs :

Pageau, Morel & associés
210, rue Crémazie Ouest, bureau 110
Montréal (Québec) H2P 1C6 Tél. : (514) 382-5150

contre un chèque visé non remboursable de 50.000 \$ émis à l'ordre du propriétaire (TPS & TVQ incluses).

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de neuf mille dollars (9 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de quatre mille cinq cents dollars (4 500 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quatre mille cinq cents dollars (4 500 \$).

Les soumissions seront reçues à :

L'HÔPITAL NOTRE-DAME
1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon Mailloux
Service de l'approvisionnement, local MR-1204
Montréal (Québec) H2L 4M1 Tél. : (514) 876-7042

Jusqu'au mardi 31 août 1993, 14:00 heures, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une seule visite guidée des lieux se déroulera le mardi 24 août 1993 à 10:30 heures, en présence du chargé de projets de l'Hôpital et des représentants des professionnels; rendez-vous dans le hall d'entrée principale du pavillon Louis-Charles Simard, 2065, rue Alexandre de Séve, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Bernadette Houde
Directrice générale adjointe

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en pages A 14, A 16, A 17, et C 20